

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Antoine Fortin

<https://www.cadre21.org/membres/65a5c4554a1fef5730b8bec6>

Date d'obtention : 2023-11-14 19:12:54

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

En premier lieu, rencontrer l'auteur du signalement et remplir la grille d'évaluation de l'incident avec lui. Par la suite, rencontrer l'auteur de l'acte s'il s'agit d'un geste impulsif. Confisquer l'appareil électronique au besoin.

S'il s'agit d'un acte malveillant, ne pas remplir la grille, contacter le service de police et confisquer l'appareil électronique.

Appeler le policier communautaire afin de remettre les appareils ainsi que les grilles d'évaluation.

Informers les parents et signaler au besoin.

Appliquer les règles de l'établissement scolaire.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

En cas de doute d'un acte malveillant, il ne faut pas remplir la grille d'évaluation avec l'investigateur. Il faut contacter le service de police et confisquer l'appareil électronique.

Si l'élève refuse de collaborer, appeler rapidement les policiers.

Remplir la grille d'évaluation permet d'obtenir l'information nécessaire sans compromettre une enquête, si nécessaire.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La confiscation des appareils électroniques, en cas de non-collaboration.